

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT DU 6 AVRIL 2011</p>

Présents :

- Bernard BABIN,
- Nicole HEINTZMAN,
- Johann JULIEN, agent de développement de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt.
- Sonia LOUIS-PIZZAGALLI,
- Gilles SPINELLI, Vice président de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt, en charge de l'environnement.

Excusés :

- Marie-Claire BAUDLET,
- Nicole LATOUCHE.

Ordre du Jour :

1. Discussion autour de la filière pneus :

Depuis plusieurs mois, la Communauté de communes rencontre des difficultés concernant la filière « pneu » à la déchetterie. L'entreprise HENRY PNEUS, située près de Toul, n'a pas assuré le ramassage des pneus et ce, après plusieurs fax et autres appels téléphoniques (depuis le mois de novembre 2010). Ils sont tout de même venus effectuer l'enlèvement en mars 2011.

Que faire afin de régler ces désagréments ?

Faut-il arrêter la filière pneu ?

La décision de garder la filière est motivée par la crainte de voir des pneus abandonnés dans la nature.

Un courrier sera envoyé aux 4 garages du territoire pour connaître la quantité de pneus annuelle qu'ils déposent à la déchetterie.

Un courrier sera envoyé à Henry Pneus afin de connaître sa capacité à assurer le ramassage des pneus à la déchetterie de Spincourt.

2. L'étude sur la mise en place de la redevance incitative :

Faisant partie intégrante du Grenelle de l'environnement, la redevance incitative est un mode de financement visant à :

- favoriser la réduction des déchets, la diminution des quantités de déchets confiés aux collectivités et l'utilisation optimale des filières de valorisation des déchets ménagés (augmentation des quantités de déchets dirigées vers le recyclage et le compostage).
- maîtriser la hausse des coûts et améliorer la transparence.

Elle intéresse donc à la fois les collectivités locales et les usagers, car elle permet de limiter la hausse de la facture déchets et s'inscrit dans les politiques de prévention et de valorisation des déchets.

Une part variable incitative pourrait être appliquée sur le territoire intercommunal, prenant en compte le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets. Il y aurait donc mise en place d'une pesée embarquée (puces sur les bacs). Ainsi, les personnes qui trieront correctement leurs déchets seront plus avantagées. Il faut également prendre en compte l'envolée future de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui pèsera davantage sur la facture.

Afin de connaître les répercussions de cette démarche sur le territoire et la population de la CODECOM du Pays de Spincourt, une étude peut être réalisée.

Elle sera financée à 70% par l'ADEME.

Un contact sera pris avec la Communauté de Communes de Damvillers pour la réalisation d'une étude commune.

La commission approuve le principe de l'étude, qui a été validée lors du dernier Bureau de la CODECOM le 21 avril 2011. Un document traitant de la redevance incitative sont joints à ce compte-rendu.

3. Préparation d'une tournée « points tri » :

La dernière « tournée point tri » date de quelques années. Une prochaine tournée est en préparation pour le mois de juin 2011 et permettra de faire un état des lieux des différents points (verres, corps creux, corps plats).

4. Possibilité d'une mise en place d'une permanence « Espace Info Energie » à la CODECOM :

Une personne de « Espace Info Energie » nous a contactés pour savoir s'il serait pertinent de mettre en place une permanence au siège de la CODECOM. Elle propose des entretiens avec les habitants qui souhaitent apporter des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, en partenariat avec l'ADEME. Un rendez-vous sera pris avec elle afin d'étudier la possibilité de mettre en place une permanence.

**Le Vice Président
Délégué à l'environnement**

Gilles SPINELLI